

Revue internationale de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1966)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Dans le domaine cinématographique proprement dit, les films du CICR déjà existants ont continué de connaître une large diffusion et un bon succès auprès des Sociétés nationales et du public en général. Notons encore que le CICR, avec la Ligue et la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, a participé à la première réunion préparatoire en vue du festival du film Croix-Rouge, qui doit avoir lieu en 1968 à Munich.

Visites

Au cours de l'année 1966, le CICR a reçu la visite de 2.800 personnes environ, qui venaient de toutes les parties du monde. Parmi elles, de nombreux visiteurs étaient des membres ou des collaborateurs de Sociétés nationales. Les groupes d'universitaires et d'organisations professionnelles et culturelles sont venus en plus grand nombre cette année qu'au cours des années précédentes ; ils provenaient principalement des pays ou des régions suivants : Afrique, Allemagne, Arabie, Belgique, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Inde, Italie, Japon, Liban, Malte, Pays-Bas, Pologne, Scandinavie et Suisse.

A la fin de l'année 1966, le Comité international a fait de nombreuses améliorations dans les installations de son siège, afin de mieux recevoir le nombre toujours croissant de visiteurs. Ces améliorations comprennent notamment l'agrandissement de la salle de cinéma, dont la capacité est maintenant de 80 places, et l'aménagement d'une salle de conférence supplémentaire. Pour l'année en cours, de nombreux groupes de visiteurs se sont déjà annoncés, afin de se documenter sur le rôle et le travail du CICR.

5. REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Cette Revue est publiée chaque mois par le CICR. Elle paraît en deux langues, française et anglaise, et contient des articles de fond, des chroniques sur l'activité du Comité international dans le monde, de même que sur les tâches accomplies, dans leur pays, par les Sociétés nationales. Enfin, une importante partie est consacrée à établir régulièrement un tour d'horizon des initia-

tives, dans divers domaines, de l'entraide internationale. Sous une dernière rubrique, enfin, on trouve des analyses d'ouvrages et de revues relatives au droit et à la pensée humanitaire.

En 1966, différents auteurs ont traité des sujets aussi nombreux que variés. Mentionnons, en particulier, une importante série d'articles que M. J. Pictet, directeur général au CICR, a consacrés aux principes du droit international humanitaire ; une étude de l'un des théoriciens actuels du Service social, M. W. Rickenbach, sur les problèmes et les tendances du travail social en Suisse et dans le monde ; des articles de M. A. Verdoodt, sur la signification de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; de MM. Kiuchi et Testuz, sur l'aviation et la radio au service de la Croix-Rouge au Japon ; de M. H. Haug, sur l'histoire et le développement de la Croix-Rouge suisse dont il est le secrétaire général ; de M. H. Courcier, sur la Croix-Rouge et les réfugiés ; de M. E. Evrard, sur la protection juridique des transports aériens sanitaires en temps de guerre.

Il convient de signaler que si les résolutions de la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge ont fait l'objet précédemment d'une publication, un article, en janvier 1966, rappela les heures importantes et les thèmes généraux de cette réunion. La Revue reviendra d'ailleurs sur le sujet en y consacrant d'autres études encore.

De plus, des sujets comme l'usage de l'emblème de la croix rouge, du croissant rouge et du lion-et-soleil rouge, le statut de l'aviation sanitaire, le sort de la population civile en temps de guerre, pour ne citer que ces quelques exemples, firent également l'objet de chroniques et ont éclairé, pour les lecteurs de la Revue internationale, certains aspects très actuels des problèmes du droit des gens et de la Croix-Rouge.

Mais la Revue ne publie pas que des études théoriques et l'on a pu y trouver, l'an dernier, un vivant reflet des actions de secours et des interventions humanitaires du CICR dans plusieurs pays. Des illustrations ont permis, chaque fois, de se rendre compte de ce qu'est l'action au Vietnam et au Yémen, en particulier. De même, furent exposées les tâches qui se poursuivent à Genève, à l'Agence centrale de recherches et, à Arolsen, au Service international de recherches.

On constate combien universelle est l'information qu'apporte la Revue du CICR, en prenant connaissance de la liste des pays qui ont figuré parmi les exemples cités pour illustrer l'œuvre des Sociétés nationales: Algérie, Australie, Cambodge, Cameroun, Chili, République dominicaine, Grande-Bretagne, Haute-Volta, Honduras, Inde, Irak, Liban, Luxembourg, Pakistan, Philippines, Pologne, Singapour, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, U.R.S.S., République du Vietnam. Quant aux délibérations des dirigeants de la Croix-Rouge internationale, des nouvelles, également publiées au fur et à mesure, s'en firent l'écho.

Enfin, citons quelques-unes des chroniques qui ne sont pas relatives directement à la Croix-Rouge, mais qui évoquent les efforts les plus efficaces poursuivis, sur le plan international, pour défendre les droits humains essentiels, assurer une santé meilleure, répandre les principes d'hygiène maternelle et infantile. Si l'on y ajoute divers comptes rendus et une importante rubrique bibliographique, la Revue demeure, on le voit, un périodique vivant et en contact avec l'actualité.

Quant à l'édition anglaise, identique en principe à la version française, elle a continué d'obtenir un succès qui a exigé une augmentation constante du tirage. De même, la diffusion de l'édition française s'est élargie par le fait déjà du nombre croissant de jeunes Sociétés nationales pour lesquelles la Revue est devenue une source précieuse de documentation.

Les suppléments en langues espagnole et allemande, qui paraissent chaque mois également, contiennent les principaux articles parus dans la Revue. Ces suppléments apportent, en outre, des informations relatives aux activités et missions du CICR et à l'œuvre, si diverse, des Sociétés nationales.

6. RADIO-COMMUNICATIONS DU CICR EN 1966

Radio-communications d'urgence

La liaison quotidienne avec l'hôpital de campagne du CICR installé à Uqd, aux confins nord du Yémen, a pris fin le 4 février 1966. Chaque jour, depuis décembre 1963, les services de radio-